



## Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

# BUREAU REGIONAL

Samedi 12 Décembre 2020 à 10H00

En visioconférence

## PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 9 membres sont présents sur 9.



### Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette et FERRIER Magali,

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

**Invité :** Monsieur David SANTOS-ROUSSEAU.

**Assistent :** Madame Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT).

Messieurs Patrick CHICANNE (Directeur Technique Régional) et Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



| Numéro d'annexe | Titre   |
|-----------------|---|
| 1               | Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1er Décembre 2020 |

Le Président ouvre la séance à 10h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



### 1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

### 2. Points sur les Pôles :

2.1. Pratiques sportives et Compétitions

2.1.2. Reprise des Championnats (Textes réglementaires et calendriers)

2.2. Affaires juridiques, institutionnelles et financières

2.2.1. Point sur les RH et l'emploi

### 3. Questions diverses



## 1. Instances :

### 1.1. Ouverture par le président

Jean-Jacques DESSAINT président souhaite la bienvenue et remercie la présence de tous les membres et invités pour ce dernier Bureau Régional de l'année. Il ne souhaite pas faire la rétro de cette semaine sur les décisions gouvernementales et les annonces médiatiques, mais retenir la réouverture des gymnases à partir du 15 décembre 2020 pour les jeunes. Bien sûr en attente de l'entrée en vigueur du décret et des déclinaisons des décisions sanitaires pour le sport.

### 1.2. Retour sur le Comité Directeur Fédéral du vendredi 11 décembre 2020 (en visioconférence)

Certaines modalités ont été votées lors de ce Comité Directeur :

- La délivrance de la licence T jusqu'au 28/02/2021
- Les listes des joueurs majeurs cas COVID pourront être modifiées jusqu'au 28/02/2021
- Le contrôle du statut de l'entraîneur assoupli : 1 seul contrôle au 01/02/2021, pas de sanction mais plutôt à titre informatif
- La modification des Règlements Sportifs et l'adaptation des formules des Championnats ont été votées et seront mises en place de la LFB à la NF3
- La Coupe de France U17 Masculins et U18 Féminins sont suspendues → à la recherche d'un autre mode de fonctionnement

## 2. Points sur les Pôles

### 2.1. Pratiques sportives et Compétitions (Jean-Jacques et Aurore)

Jean-Jacques DESSAINT fait un retour sur les 3 réunions en visioconférence organisées le mercredi 9 décembre 2020 de 18h30 à 21h40 pour les clubs évoluant en Championnat Régional, afin de leur présenter l'adaptation des formules de Championnat (Championnat U20/Championnat Jeunes/Championnat Seniors). Auditoire conséquent car les clubs étaient en attente des nouvelles dispositions pour la reprise :

- Les Jeunes : les 09 et 10 janvier 2021
- Les Seniors : les 13 et 14 février 2021

Un seul bémol certains clubs ont indiqué que la reprise chez les jeunes était trop tôt. Cette date a été validée lors de la réunion de la Commission Sportive Régionale et des Compétitions et de toutes les Commissions Départementales, 9 Comités sur 10 étaient d'accord sur cette date.

Il a été évoqué aussi l'aspect compétition, voire au 15 décembre pour les mineurs, la préoccupation sur l'ouverture des gymnases à cette date (peut-être de faire une enquête sur ce sujet). D'après les textes la compétition reprendrait en janvier 2021 pour les jeunes, le retour des seniors dans les salles à compter du 20 janvier 2021. Les clubs ont apprécié ces réunions.

Une dernière précision sur la catégorie U20 Masculins (la gestion sera faite par le CD31) à voir avec le Comité 31 pour la confection des calendriers car il reste une triangulaire à faire.

#### Réactions des membres du Bureau :

Bruno MARITON : est-ce que les rencontres sont sur FBI ? oui depuis jeudi 10 décembre sauf pour les U20.

Christophe RODRIGUEZ : est-ce que l'on prend le risque de lancer les désignations des arbitres sur les rencontres de jeunes ? il serait plus favorable d'attendre le 15 décembre. Question sur les demandes de remboursement de la cotisation de licence ?

Laurent LACAZE : a fait une petite enquête sur une dizaine de clubs, aucune demande faite par les licenciés. Est-ce qu'il ne serait pas souhaitable d'envoyer la lettre du Président du CNOSF sur ce sujet à tous les clubs. Car il ne faudrait pas mettre les clubs en difficulté.

Aurore précise que cela a été un argument des Comités pour recommencer le Championnat plus tôt.

Gérard AVAL : précise que sur le club de Carcassonne il y a eu quelques personnes qui ont demandé le remboursement, mais inquiétant chez les seniors qui ont demandé aussi ce remboursement. L'argument répondu, trop tôt pour prendre une telle décision de remboursement car les compétitions vont s'étendre jusqu'à la fin juin. Après il y a aussi des personnes en difficultés.

### **2.1.2. Reprise des Championnats (Textes réglementaires et calendriers) (Eric)**

Réalisation des textes réglementaires (RSP) pour mardi afin de les envoyer aux membres du Comité Directeur Régional et lancer une consultation à distance en suivant. Les textes réglementaires seront publiés pendant les vacances de Noël, mais attention pour les jeunes il y aura peut-être une deuxième décision sur la date de reprise. Pourtant le Ministre a été très clair, mais des Préfets n'appliquent pas toujours les directives. Donc envoi en premier des textes des Seniors et ensuite des Jeunes.

La Fédération doit fournir les adaptations concernant les montées et les descentes, le calcul du ratio et son application. Celui s'appliquera sur l'ensemble de la division et non poule par poule.

Une question reste en suspens sur la Pré-Nationale Masculine car la phase 2 donnera la montée, pour cette raison il faut donner la fin de la phase 1. Date choisie le 9 mai 2021 qui est la dernière journée retour J7.

Pour les autres divisions il y a assez de dates pour dépasser les 50 % de rencontres jouées.

Jean-Jacques demande, si en cas de problème on pourra donner les équipes montantes, Eric précise on pourra donner les équipes qui joueront dans la poule d'accession.

Eric donne des explications pour le classement d'une division, celui-ci pourra être arrêté dès lors qu'au minimum 50 % des rencontres de la phase 1 de cette division soient comptabilisées.

Démarrage phase 2 après le 9 mai 2021 : avoir joué 50 % des rencontres de la phase 1, en phase 2 il est tenu compte des matchs déjà joués en phase 1.

Exemple : 5 journées jouées complètement avec les matchs en retard donnera les 50 % des rencontres de la 1<sup>re</sup> phase.

Si cas COVID les rencontres sont prévues sur 1 week-end de mars, d'avril et mai, ainsi que les jours fériés lundi de Pâques, l'Ascension et la Pentecôte.

David SANTOS-ROUSSEAU demande une précision par rapport à la Pré-Nationale Masculine, 4 poules sur le 2 secteurs soient 168 rencontres, si l'on fait jouer sur un même week-end plusieurs journées, est-ce que l'on aura assez d'arbitres.

Une précision les rencontres reportées pour cas COVID, les dates à laquelle elles devront se jouer seront déterminées par la Commission des Compétitions. Si pas jouer une équipe perd par forfait.

Jean-Jacques précise sur la difficulté à s'imprégner du système demandé par la FFBB. Il pose aussi la problématique sur des équipes de PNM qui n'ont joué aucun match ou très peu, possibilité de 2 matchs par semaine, les dates des matchs reportés et dates butoirs ont été décidées par la commission.

A ce jour on est en attente du texte sur le ratio, des tableaux sont à transmettre à la Fédération et à déposer sur TEAMS concernant les modifications des formules des Championnat par divisions. Remettre les textes des règlements à jour pour intégration du ratio.

Question de Bruno MARITON : les tableaux à remplir par les Comités concernent-ils toutes les divisions Seniors et Jeunes, réponse positive (Eric enverra aux Comités les tableaux présentés de la Ligue pour s'en inspirer).

## **2.2. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)**

### **2.2.1. Points RH :**

#### **2.2.1.1 Aides financières**

Un point a été fait sur les différentes aides mobilisées en fin d'année liées à la COVID-19 (Fonds de solidarité, exonérations des charges sociales, aides de l'Etat, ...).

Eric nous fait part des différents dossiers déposés auprès de la DIRECCTE.

- Fonds de solidarité des entreprises : dossiers déposés pour octobre et novembre 2020
- Diminution de charges sociales
- Exonération de charges sociales et de certaines cotisations sociales

#### **2.2.1.2 Les salariés**

Activité partielle des salariés au moins d'octobre et inclus aussi novembre.

Suite à la formulation lors des entretiens des salariés, travaux effectués sur la classification des salariés par rapport à la Convention Collective Nationale du Sport afin d'harmoniser les emplois et de réguler les temps de travail en interne (changement de groupe, régulation du temps de travail en jour, modification de salaires). Un rattrapage avait été fait lors de la fusion et la suite sera réglée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Entretiens des salariés sont programmés par Eric et Aurore pour le premier semestre 2021 (assistent à ces entretiens Jean-Jacques DESSAINT et un responsable des RH).

Sur ces 2 sujets : aides financières et salariés, une discussion s'engage entre les membres du Bureau.

- la mise en conformité avec la Convention Collective Nationale du Sport, il est tout à fait normal de faire les réajustements (le chiffrage de l'évolution des salaires a été établi de janvier à avril 2021).
- les aides financières demandées : est-ce que le calcul des produits a été fait et comment sera réparti cette somme, sachant qu'il faut tenir compte de l'impact de la baisse des licences (- 16% à ce jour) mais dans l'attente de la reprise du mini-basket.
- une aide financière pourrait être consentie aux structures de la Ligue Occitanie. Eric précise, pas de possibilité de faire des provisions, mais devis d'aide en matériel (voir l'expert comptable).
- Jean-Jacques précise s'il y a une aide aux structures Comités et clubs, il faudra en définir les modalités.

Jean-Jacques soumet au vote la proposition suivante : ***est-ce que les membres du Bureau Régional sont d'accord pour effectuer l'harmonisation des emplois par rapport à la Convention Collective Nationale du Sport et à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ?***

Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0

|  |
|--|
| <p><b>La proposition de l'harmonisation des emplois par rapport à la Convention Collective Nationale du Sport et à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2021 est adoptée à l'unanimité.</b></p> |
|--|

### **2.2.2. Emploi :**

La nécessité d'ouvrir un poste « opérateur de saisie » au moins à mi-temps dans un premier temps, pour évoluer vers un plein temps. Ce poste est plus qu'indispensable devant la charge des saisies demandées désormais sur les différents outils informatiques FFBB (Formation Brevets Fédéraux, formation des Officiels, de cadres, saisies des Officiels, IRFBB, FBI, .....). Certaines Ligues ont fait la même analyse et ont affecté du temps administratif pour ces tâches. Cet échange s'est fait lors de la dernière réunion des Directeurs Territoriaux, pour notre Ligue la situation géographique pourrait être Maurin car possibilité d'accueillir le poste.

Une réflexion pourrait s'engager ensuite avec le futur Groupement d'Employeurs à Montpellier pour la mutualisation des emplois (Ligue et Comités) et aussi sur l'emploi suite l'évolution du BPJEPS au CREPS de Montpellier.

Un débat s'installe entre les membres du Bureau, sur cette éventuelle embauche : est-ce le moment pour une embauche supplémentaire ? lister les besoins ressentis sur le pôle formation, de trouver des arguments d'explications à donner vu le contexte actuel.

Eric RODRIGUEZ précise que cette embauche n'est qu'un projet à l'heure actuelle, qu'une fiche de poste est à faire (assistant de gestion de saisie). Celle-ci pourrait être opérationnelle pour septembre 2021 (dossier à suivre).

## **2.3. Formation et Emploi**

### **2.3.1. Situation du BPJEPS à Montpellier (Jean-Jacques DESSAINT)**

Difficulté de signature de la Convention avec le CREPS de Montpellier par rapport aux propositions financières (retour du CREPS très en dessous des sommes prévues). Suite aux différents entretiens de

Jean-Jacques DESSAINT et Frank CAMBUS avec le directeur du CREPS pour un compromis, laissé en attente à ce dernier, dossier à suivre.

Réflexion sur l'éventualité que la Ligue soit porteuse seule du projet en utilisant les installations sur Montpellier, sachant que le CREPS amène les structures et le suivi administratif (pour cette saison c'est Frank qui s'est chargé de toute la partie administrative).

Recherches de salles, de gymnases, voir la location sur le secteur, on a 1an ½ pour réagir.

### **2.3.3. Activité des Pôles (Patrick CHICANNE)**

Reprise au maxi sur les 2 pôles après les cas COVID.

Continuité des détections malgré la non-compétition entre les 2 pôles, 8 jeunes (4 filles et 4 garçons) sont convoqués au Camp National à BOURGES. Travaux en collaboration avec l'Equipe Régionale des Officiels avec les arbitres des 2 secteurs (Jacob et Thibault).

Malgré la pandémie, la détection continue pour février 2021, l'entrée à l'INSEP. Une réflexion est lancée pour la détection chez les filles car plus compliquée que chez les garçons (il y a plus d'écart chez les garçons donc plus facile à lister).

Des sollicitations des centres de formation garçons comme Limoges et Boulazac.

### **2.4. Points sur les différentes réunions (Aurore FILLIATRE)**

- **Le 3x3** : tous les Comités et référents présents mais frustrant d'être en visioconférence, des échanges constructifs. Prochaine réunion fin janvier/début février 2021 : proposer une cohérence et des actions sur l'ensemble du territoire.
- **Le Mini-Basket** : beaucoup de personnes présentes. Crainte sur la perte des licenciés, mais les Comités sont prêts à mettre toutes les actions en place car ils veulent rattraper le retard. Tournoi du 1<sup>er</sup> mai 2021 à Sète annulé pour cette saison. Travaux pour la Fête Nationale du Mini-Basket, échanges sur la mise en place d'un fil rouge entre les Comités. Création d'un groupe de travail pour l'évolution des épreuves du Panier d'Or.

### **2.5. Promotion, Développement et VxE (Gérard AVAL)**

#### **2.5.1. Démarche Citoyenne**

Réunion faite avec Isabelle CAMPAGNE :

- remettre en place les actions
- recherche des référents dans les différents Comités
- faire un bilan des actions faites (voir Céline GUIRAUD du CD31)

### **3. Questions diverses**

**Christophe RODRIGUEZ** : souhaite à Magali FERRIER, Brigitte DESBOIS Bruno MARITON bonne chance pour l'élection aux membres du Comité Directeur Fédéral, cela sera un plus pour notre Ligue Occitanie.

**Magali FERRIER** : rien à signaler

**Patrice PY** : rien de plus

**Huguette CHAPPAT** : demande s'il y aura un décalage des Assemblées Générales, un cahier des charges de l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie est en cours d'établissement.

**Alain PUEL** : donne les précisions suivantes – session CQP P1 de décembre reportée en février 2021 – le 31/01/2021 colloque au CREPS de Toulouse de 13h à 17h en présence de Vincent COLLET.

**Gérard AVAL** : rien de plus

**Bruno MARITON** : satisfaction de la forte participation des élus des clubs, Comités et Ligues sur les différentes visioconférences.

**Aurore FILLIATRE** : rien de plus

**Patrick CHICANNE** : rien de plus

**David SANTOS-ROUSSEAU** : rien de plus

**Eric RODRIGUEZ** : rien à signaler

**Jean-Jacques DESSAINT** : confirme que l'Assemblée Générale Elective de la Fédération se fait en distanciel, seuls les candidats et le Comité Directeur sortant sont convoqués à CRETEIL.

Il clôture la réunion en souhaitant de Bonnes Fêtes.

***Prochaine réunion du Bureau le 6 janvier 2021 à 19h00 en visioconférence par StarLeaf ou une autre date suivant les actualités***



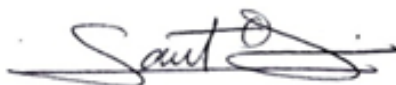
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12h30.



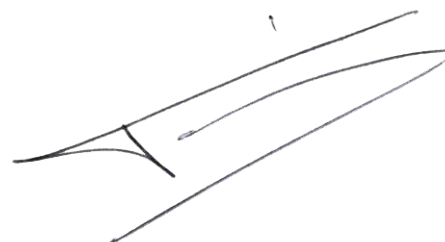
Fait à Cahors, le 17 décembre 2020.



**La Secrétaire Générale,  
Huguette CHAPPAT**



**Le Secrétaire Général-Adjoint,  
David SANTOS ROUSSEAU**



**Le Président,  
Jean-Jacques DESSAINT**